



Le Lion 2009

Montbéliard → Belfort

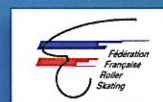
26^e édition

DIMANCHE 27 SEPTEMBRE

**Semi marathon international «Le Lion»
et 10 km**

- Semi marathon ROLLER
- Semi marathon HANDBIKE
- MINI LION sur 2 km
- RANDONNÉES sur 10 ou 20 km

www.lelion.org



PARCOURS DU LION 2009



Départ semi marathons

MONTBÉLIARD

Faubourg de Besançon



— Tracé de la course
— Réseau Autoroute et raccords

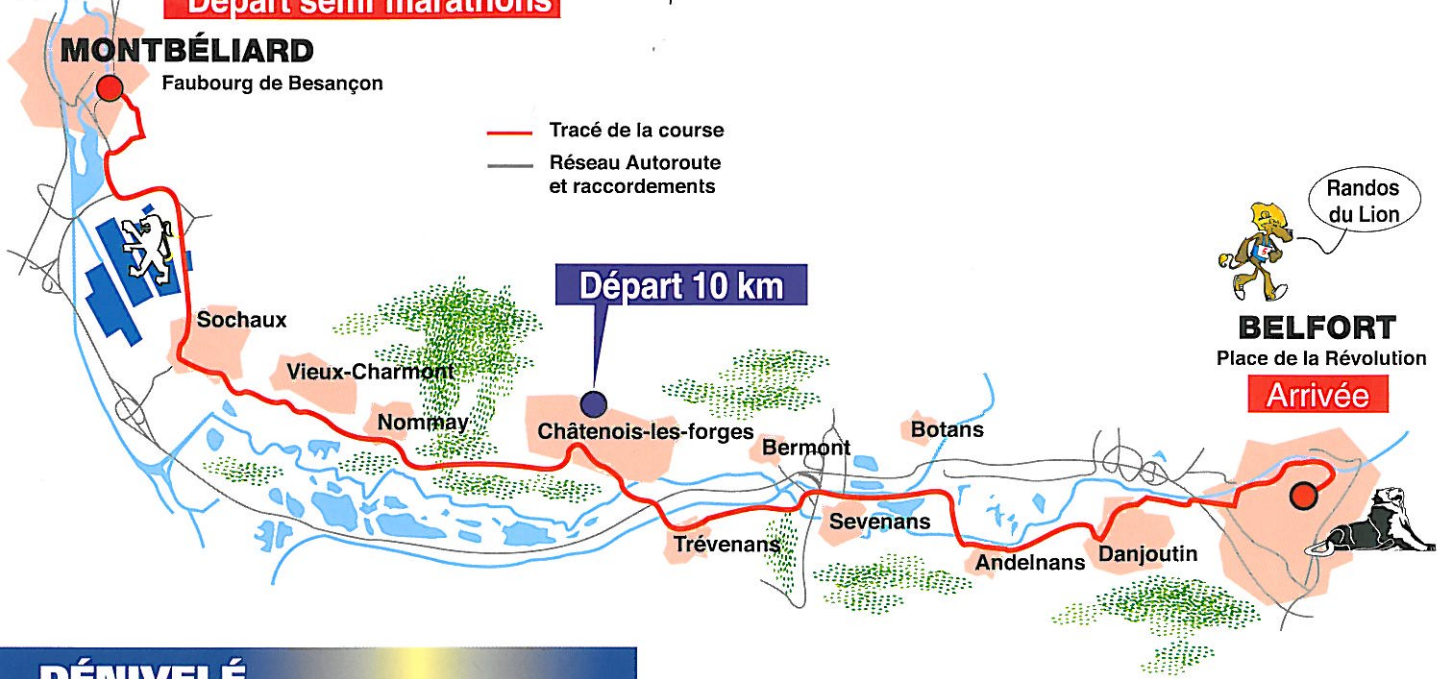
Départ 10 km



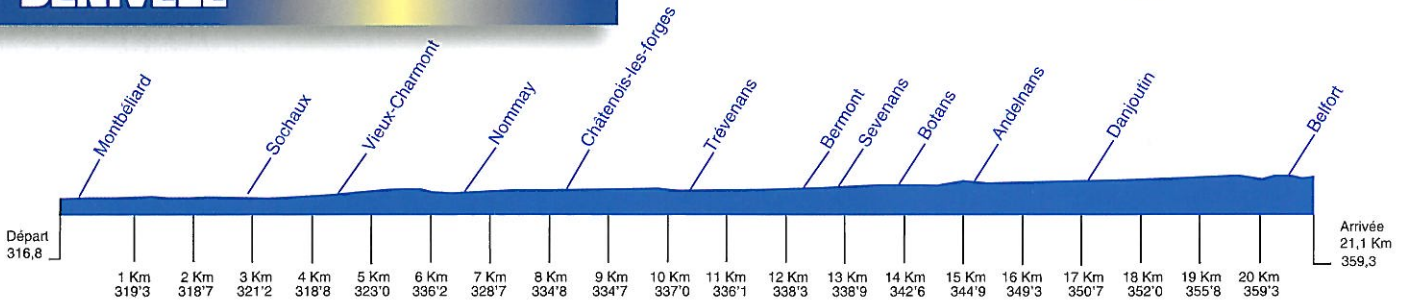
BELFORT

Place de la Révolution

Arrivée



DÉNIVELÉ



LE PALMARÈS DU SEMI MARATHON INTERNATIONAL

1984 SALEH Ahmed (DJI)	1984 LELUT Maria (FRA)
1985 LEVISSE Pierre (FRA)	1985 DEEGAN Angela (GBR)
1986 BOXBERGER Jacky (FRA)	1986 LELUT Maria (FRA)
1987 BISHOP Mike (GBR)	1987 DEGIRON Christine (FRA)
1988 RONO Kip (KEN)	1988 MILO Linda (BEL)
1989 PRIANON Jean-Louis (FRA)	1989 LELUT Maria (FRA)
1990 SALEH Ahmed (DJI)	1990 BAROCZY Celina (HUN)
1991 MERANDE Boniface (KEN)	1991 BIKTAGIROVA Medina (BLR)
1992 ER'MILI Saïd (MAR)	1992 ILLINA Nadiejda (RUS)
1993 ER'MILI Saïd (MAR)	1993 BONDARENKO Olga (RUS)
1994 TERGAT Paul (KEN)	1994 MASSE Marie-Claire (FRA)
1995 ELKARRAT Ali (MAR)	1995 MOLLE Bénédicte (FRA)
1995 TANUI Moses (championnat du monde) (KEN)	1995 YEGOROVA Valentina (championnat du monde) (RUS)
1996 MUSYOKI William (KEN)	1996 BAROCZI Helena (HUN)
1997 KEMBOI John (KEN)	1997 CHIRILA Mariana (ROM)
1998 KIPTUM David (KEN)	1998 ROMANTCHOUCK Natalia (RUS)
1999 METTO Luke (KEN)	1999 OCHICHI Isabella (KEN)
2000 CHERUIYOT Robert (KEN)	2000 KUSUNOCKI Mami (JAP)
2001 ABOUTARIK Hicham (MAR)	2001 SCHOLLY Françoise (FRA)
2002 SITIENEI Joseph (KEN)	2002 GADI Hafida (FRA)
2003 N'DISO Denis (KEN)	2003 OMWENGA Nancy (KEN)
2004 N'DISO Denis (KEN)	2004 DEEMAY Joséphine (TAN)
2005 KITUR Jacob (KEN)	2005 ROTICH Emily (KEN)
2006 KANDA John (KEN)	2006 PERRIS Chumba (KEN)
2007 KANDA Lucas (KEN)	2007 WANGARI Merrizm (KEN)
2008 KANDA Lucas (KEN)	2008 GUEBENA Amane (ETH)
Record: KIPTUM David 1 h 00'54 (KEN)	Record: YEGOROVA Valentina 1 h 09'58 (RUS)

ORGANISATION GÉNÉRALE DES COURSES

Organisation

• le FC Sochaux Montbéliard Omnisports Athlétisme Section du Montbéliard Belfort Athlétisme organise le dimanche 27 septembre 2009, sur route sécurisée et fermée et sur parcours homologués par la FFA :

- un semi marathon international course à pied "Le Lion", label national, qualificatif aux championnats de France, support des championnats de Franche Comté,
- un 10 km international course à pied, label régional, qualificatif aux championnats de France,
- un semi marathon roller,
- un semi marathon handbike.

Collaborent à cette organisation : Conseil régional de Franche-Comté, Conseil général du Doubs, Conseil général du Territoire de Belfort, Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard.

- les villes de Montbéliard, Belfort et Châtenois les Forges,
- les communes de Sochaux, Vieux Charmont, Nommay, Trévenans, Sevenans, Andelnans, Danjoutin,
- PSA Peugeot Citroën site de Sochaux,
- les Polices Nationale et Municipale, la Gendarmerie Nationale, l'Armée Française, la Croix Rouge Française, la Protection Civile, la Société Nationale de Sauvetage en Mer, l'Association Départementale des Radios Amateurs pour les Secours du Territoire de Belfort (ADRASEC90),

Programme

- 12h40 : départ semi marathon handbike à Montbéliard
- 13h00 : départ semi marathon Roller à Montbéliard
- 14h10 : départ 10 km course à pied à Châtenois les Forges
- 14h30 : départ semi marathon "Le Lion" course à pied à Montbéliard

Récompenses

- primes pour les meilleurs des classements généraux des épreuves de courses à pied, roller et handisport.
- primes pour les régionaux (Alsace, Lorraine, Bourgogne et Franche-Comté) pour l'épreuve du semi marathon "Le Lion".
- de nombreuses coupes et trophées récompensent les meilleurs individuels et équipes des différents classements.
- un cadeau souvenir sera offert à tous les participants.
- un séjour et des lots seront attribués par tirage au sort des numéros de dossards classés.

Retrait des dossards

- Samedi 26 septembre pour toutes les courses, de 10h à 18h, à l'hypermarché Géant Casino à Exincourt
- Dimanche 27 septembre
 - pour le 10 km à Châtenois les Forges, Salle des Sports, voie du Tram, de 10h à 13h40.
 - pour les semi marathons à Montbéliard, Gymnase de l'Allan, place du Champ de Foire, de 10h à 14h00.

Présentation d'une pièce d'identité obligatoire au retrait du dossard.

Vestiaires

Ouverts à partir de 10h30.

- Montbéliard : Gymnase de l'Allan.
- Châtenois les Forges : Salle des Sports, voie du Tram.
- Belfort : Parking de l'Arsenal.

Le transport des sacs de vêtements préalablement étiquetés est assuré par l'organisation. La responsabilité des organisateurs ne pourra être engagée en cas de perte ou de vol.

Lieu de dépôt à Montbéliard : Gymnase de l'Allan.

Lieu de dépôt à Châtenois les Forges : Salle des Sports, voie du Tram.

Lieu de restitution à Belfort : Parking de l'Arsenal.

Transports des concurrents, aller-retour

- pour le 10 km course à pied : navettes entre Belfort, rue Mazarin et Châtenois les Forges, parking Intermarché, de 11h à 13h30.
- pour les semi marathons : navettes entre Belfort, rue Mazarin et Montbéliard, rue du Mont Bart, de 11h à 13h30.
- retours à Châtenois les Forges et à Montbéliard de 15h à 18h.

Conseil important

Laissez vos voitures à Belfort et prenez les navettes se rendant aux départs à Châtenois les Forges ou à Montbéliard. Vous éviterez ainsi l'attente après les courses.

Inscriptions groupées

Pour les clubs, entreprises, associations, régiments, il est possible d'effectuer une inscription groupée. **Se renseigner en envoyant un e-mail à lelionfcs@gmail.com.**

Chronométrage

Chaque coureur reçoit une puce électronique. Elle est à fixer à la chaussure gauche par un collier fourni par l'organisateur et sera restituée à l'organisateur après passage de la ligne d'arrivée.

Droit à l'image

Par sa participation aux courses, chaque concurrent autorise expressément l'organisateur (ou ayant droit) à utiliser son image, sa voix et sa prestation sportive dans le cadre du Lion en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée de l'épreuve et ce, sur tout support, dans le monde entier par tous les moyens connus et inconnus à ce jour et ceci pour une durée illimitée.

RENSEIGNEMENTS :

Tél./Fax 03 81 94 17 74

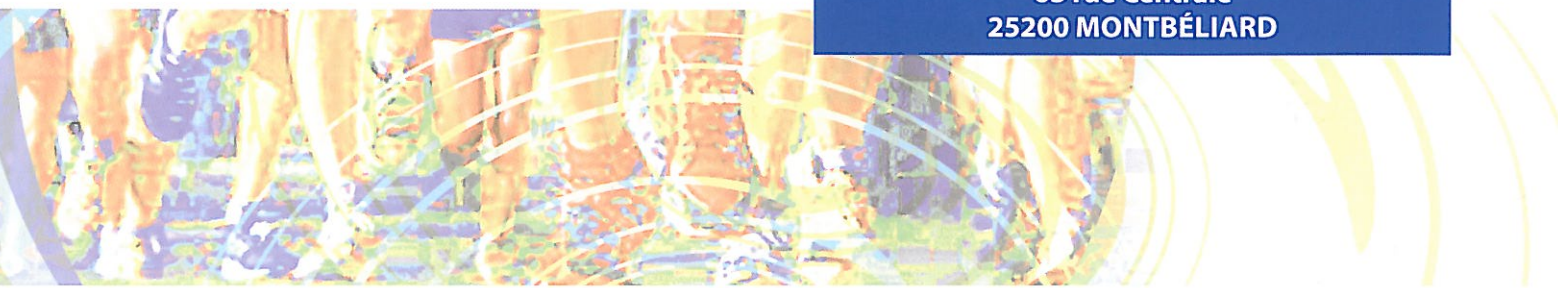
E-mail : lelionfcs@gmail.com

Site : www.lelion.org

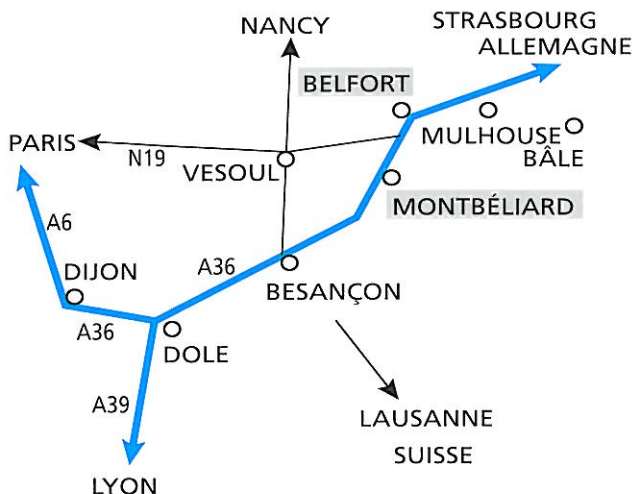
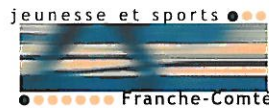
LE LION 2009

FC Sochaux-Montbéliard

63 rue Centrale
25200 MONTBÉLIARD



LES PARTENAIRES DU LION 2009



Montbéliard
Montbéliard

Sochaux
Sochaux

Vieux-Charmont
Vieux-Charmont

Nommay
Nommay

Châtenois-les-Forges
Châtenois-les-Forges

Trévenans
Trévenans

Sevenans
Sevenans

Andelnans
Andelnans

Danjoutin
Danjoutin

Belfort
Belfort

RÈGLEMENT COURSE À PIED

1 - ENGAGEMENTS

- Le LION semi marathon et le 10 km sont ouverts à toutes les personnes s'inscrivant dans le cadre des catégories définies au paragraphe 3. L'autorisation parentale pour les mineurs est donnée par la signature du représentant légal sur le bulletin d'inscription.
- Chaque concurrent qui aura sollicité son inscription s'engage à respecter, dans son intégralité le présent règlement.
- Tout concurrent licencié FFA « Athlète-Compétition », « Athlète-Santé Loisir », « Pass Running », licencié FF Triathlon doit fournir avec son bulletin et son droit d'inscription une photocopie de sa licence en cours de validité à la date du 27 septembre 2009.
- Tout concurrent possédant une autre licence sportive ou non licencié doit fournir un certificat médical ou sa photocopie **de non contre indication à la pratique de l'athlétisme en compétition** datant de moins d'un an à la date du 27 septembre 2009. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident provoqué par une déficience physique lors de la course.

2 - INSCRIPTIONS

- Les inscriptions doivent être rédigées sur un bulletin officiel édité par l'organisateur ou L'Est Républicain. Elles peuvent être groupées pour les clubs, entreprises, associations, régiments.
- Les droits d'inscription sont fixés à 14 € pour le semi marathon et 9 € pour le 10 km. Au cas où un participant dûment inscrit ne se présenterait pas à la compétition, le droit d'inscription ne sera pas remboursé. Une inscription ne sera pas prise en compte en cas de dossier incomplet.
- Tout bulletin incorrectement rédigé ou partiellement illisible peut être refusé. Les inscriptions non signées ne seront pas validées. La date limite d'inscription est fixée au 18 septembre 2009 à 17h.
- Une inscription par internet avec paiement sécurisé est possible sur le site www.lelion.org, jusqu'au 25 septembre 2009 à 12h.

3 - CATÉGORIES

- Semi marathon : né(e) en 1992 et avant.
- 10 km : né(e) en 1994 et avant.

4 - IMPORTANT

- Pour le LION semi marathon, il est rappelé aux concurrents licenciés qu'ils doivent porter les couleurs de leur club.

5 - SURVEILLANCE MÉDICALE

- Un groupe de médecins est responsable de la surveillance médicale. Il est assisté par la Croix Rouge Française, la Protection Civile et la Société Nationale de Sauvetage en

Mer. Des postes de secours sont disposés aux km 5, 10, 15 et 19, ainsi qu'à l'arrivée.

- Les représentants du suivi médical peuvent intervenir auprès de tout concurrent, s'ils jugent que sa santé semble compromise par l'effort accompli.

Pour votre sécurité, n'hésitez pas à prévenir les organisateurs de tout problème de santé vous concernant.

6 - SÉCURITÉ, POLICE

- La sécurité est assurée par les autorités de police, de gendarmerie et les signaleurs.
- La présence de cycliste sur le parcours est strictement interdite.
- Les concurrents du semi marathon qui n'ont pu franchir le dernier poste de secours de Belfort avant 17h, seront priés de rejoindre l'arrivée avec le véhicule de l'organisation mis à leur disposition. Ils figureront toutefois au classement.
- Les concurrents du 10 km qui n'ont pu franchir le dernier poste de secours de Belfort avant 15h10, seront priés de rejoindre l'arrivée avec le véhicule de l'organisation. Ils figureront toutefois au classement.
- Un car assure le ramassage des "abandons".

7 - RAVITAILLEMENT, ÉPONGEAGE

- Points de ravitaillement aux départs, aux km 5, 10, 15, 19 et à l'arrivée.
- Points d'épongeage aux départs et aux km 7.5, 12.5 et 17.5.

8 - ASSURANCES

Les organisateurs ont souscrit une assurance responsabilité civile et sont couverts par les assurances de la Fédération Française d'Athlétisme. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

9 - CLASSEMENTS, RÉSULTATS

Des juges arbitres officiels sont désignés, ils sont assistés de juges officiels de courses responsables de la régularité de l'épreuve

Pour le semi marathon :

- classements individuels hommes et femmes,
- classements par équipe hommes et femmes sur les 4 premiers coureurs : FFA ; Entreprise et Association ; Armée, Gendarmerie, Police et Pompiers.

Pour le 10 km : classements individuels hommes et femmes.

Tout concurrent dont l'adresse figure lisiblement sur le bulletin d'inscription recevra gratuitement le journal l'Est Républicain du lundi 28 septembre 2009 avec les résultats, photos et commentaires de l'épreuve.

RÈGLEMENT COURSE DE ROLLER

1 - ENGAGEMENTS

- Le semi marathon roller est ouvert à toutes les personnes s'inscrivant dans le cadre des catégories définies au paragraphe 3. Le surclassement officialisé par la Fédération Française de Roller Skating est accepté. L'autorisation parentale pour les mineurs est donnée par la signature du représentant légal sur le bulletin d'inscription.
- Chaque concurrent qui aura sollicité son inscription s'engage à respecter, dans son intégralité le présent règlement.
- Tout concurrent licencié FFRS doit fournir avec son bulletin et son droit d'inscription une photocopie de sa licence en cours de validité à la date du 27 septembre 2009.
- Tout concurrent possédant une autre licence sportive ou non licencié doit fournir un certificat médical ou sa photocopie **de non contre indication à la pratique du roller en compétition** datant de moins d'un an à la date du 27 septembre 2009. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident provoqué par une déficience physique lors de la course.

2 - INSCRIPTIONS

- Les inscriptions doivent être rédigées sur un bulletin officiel édité par l'organisateur ou L'Est Républicain. Elles peuvent être groupées pour les clubs, entreprises, associations, régiments.
- Les droits d'inscription sont fixés à 14 €. Au cas où un participant dûment inscrit ne se présenterait pas à la compétition, le droit d'inscription ne sera pas remboursé. Une inscription ne sera pas prise en compte en cas de dossier incomplet.
- Tout bulletin incorrectement rédigé ou partiellement illisible peut être refusé. Les inscriptions non signées ne seront pas validées. La date limite d'inscription est fixée au 18 septembre 2009 à 17h.
- Une inscription par internet avec paiement sécurisé est possible sur le site www.lelion.org, jusqu'au 25 septembre 2009 à 12h.

3 - CATÉGORIES

Semi marathon : né(e) en 1993 et avant.

4 - IMPORTANT

La réglementation de la course est celle de la Fédération Française de Roller Skating en vigueur. Le port du casque est obligatoire. Toute personne sans casque ne pourra prendre le départ. Toute personne retirant son casque pendant la course sera exclue et disqualifiée immédiatement. Le port des autres protections (genoux, coudes et poignets) est très vivement conseillé. Toute personne roulant sur les trottoirs sera disqualifiée.

5 - SURVEILLANCE MÉDICALE

- Un groupe de médecins est responsable de la surveillance médicale. Il est assisté par la Croix Rouge Française, la Protection Civile et la Société Nationale de Sauvetage en Mer. Des postes de secours sont disposés aux km 5, 10, 15 et 19, ainsi qu'à l'arrivée.
- Les représentants du suivi médical peuvent intervenir auprès de tout concurrent, s'ils jugent que sa santé semble compromise par l'effort accompli.

Pour votre sécurité, n'hésitez pas à prévenir les organisateurs de tout problème de santé vous concernant.

6 - SÉCURITÉ, POLICE

- La sécurité est assurée par les autorités de police, de gendarmerie et les signaleurs.
- La présence de cycliste sur le parcours est strictement interdite.
- Les concurrents qui n'ont pu franchir le dernier poste de secours de Belfort avant 14h30, seront priés de rejoindre l'arrivée avec le véhicule de l'organisation mis à leur disposition. Ils figureront toutefois au classement.
- Un car assure le ramassage des "abandons".

7 - RAVITAILLEMENT, ÉPONGEAGE

- Points de ravitaillement au départ, aux km 5, 10, 15, 19 et à l'arrivée.
- Points d'épongeage au départ et aux km 7.5, 12.5 et 17.5.

8 - ASSURANCES

Les organisateurs ont souscrit une assurance responsabilité civile et sont couverts par les assurances de la Fédération Française de Roller Skating. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

9 - CLASSEMENTS, RÉSULTATS

Des juges arbitres officiels sont désignés, ils sont assistés de juges officiels de courses responsables de la régularité de l'épreuve.

Tout concurrent dont l'adresse figure lisiblement sur le bulletin d'inscription recevra gratuitement le journal l'Est Républicain du lundi 28 septembre 2009 avec les résultats, photos et commentaires de l'épreuve.